DIVERS

COMMUNE DE ODRATZHEIM

Plan Local d'Urbanisme
Modification n°2 et Révision allégée n°1

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 6 février 2024, il sera procédé à une enquête publique unique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme et sur le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.
Les axes principaux du projet de modification du Plan Local d'Urbanisme sont :
- Le reclassement de la zone 2AU d'une superficie d'un hectare, située au lieu-dit « Strengenfeld », en zone 1AU afin de permettre la construction de 21 logements et la création sur cette zone d'une orientation d'aménagement et de programmation ;
- L'ajustement du règlement de la zone UB (qui jouxte le secteur du Strengenfeld) afin que les règles de stationnement pour les voitures soient cohérentes avec celles de la zone 1AU et la modification de l'article sur l'implantation des constructions en zone UB afin de maintenir un font de rue homogène ;
- La correction d'erreurs de rédaction dans le règlement de la zone agricole A et de la zone Ac.
Les axes principaux du projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme sont :
- L'augmentation de la hauteur des constructions permises au sein de la zone 1AUX pour permettre l'installation d'une entreprise de machines agricoles nécessitant de plus grandes hauteurs sous plafond ;
- L'augmentation de l'inclinaison maximale autorisée des toitures à pente au sein de la zone 1AUX.
L'enquête se déroulera sur une durée de 31 jours consécutifs :
du mercredi 6 mars 2024 à 9 heures au vendredi 5 avril 2024 à 12 heures.
Monsieur Gabriel NEUSCH, Directeur d'Ecole et secrétaire de mairie retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg. Monsieur Gilbert RINCKEL, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/modifi2-plu-revision-allegee-odratzheim
Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :
- **Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h**
- **Mardi et jeudi de 16h à 18h**

Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les permanences du commissaire enquêteur :
Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie les :
- **Mercredi 6 mars de 9h à 12h**
- **Mercredi 20 mars de 14h à 17h**
- **Vendredi 5 avril de 9h à 12h**

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :
- soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 13 rue de l'Eglise – 67520 ODRATZHEIM
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante :
mairie@odratzheim.fr
L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/modifi2-plu-revision-allegee-odratzheim
Le dossier de révision allégée n°1 du P.L.U. comporte une évaluation environnementale dans son rapport de présentation. L'avis de l'autorité environnementale sur ladite évaluation est joint au dossier d'enquête publique.
L'autorité responsable des projets de modification n°2 et de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme est la commune d'Odratzheim représentée par son Maire François JEHL et dont le siège administratif est situé à 13 rue de l'Eglise, 67520 ODRATZHEIM. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse.
Au terme de l'enquête, les projets, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, seront approuvés par délibération du conseil municipal.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie et sur le site internet
https://www.registre-numerique.fr/modifi2-plu-revision-allegee-odratzheim
pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU PAYS DE SAINTE ODILE

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est
convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 22 MARS 2024 et à 19h00 heures
à l'adresse suivante :
LE BISCHENBERG
17 rue RAIFFEISEN
67870 BISCHOFFSHEIM
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance
10 Elections au conseil d'administration 3 sièges sont à pourvoir (*).
MME KRAUSHAR CHRISTINE, M LHEUREUX REGIS, élus sortants, sollicitent le
renouvellement de votre confiance.
11 Elections au conseil de surveillance 3 sièges sont à pourvoir (*).
M SCHMITT JEAN LUC, M NEFF GILBERT, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre
confiance.
12 Pouvoirs pour les formalités
13 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 07/03/2024 et le 21/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'administration

Vos annonces légales sont reçues
jusqu'au mardi 16 h pour parution le vendredi

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par **Me Thomas EHRHARDT, notaire associé à OSTWALD (67540), 48, rue du Général Leclerc**, CRPCEN 67072, le 7 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la SEPARATION DE BIENS entre :
Monsieur Yuksel **TEPEGOZ** et Madame Ganna Anya **RABIYEVSKA** demeurant ensemble à OSTWALD (67540) 68 rue du Général Leclerc.
Monsieur est né à STRASBOURG (67000) le 1er février 1985,
Madame est née à KOURSK (RUSSIE) le 16 avril 1986.
Mariés à la mairie de OSTWALD (67540) le 26 avril 2008 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec accusé de réception, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

Maître Laurent RITTER
Notaires associés
2 rue des Aulnes
67360 WOERTH
Tél. 03 88 09 30 03

Aménagement de régime matrimonial

Information préalable (Art. 1397 al 3 c. civ.)
Aux termes d'un acte contenant aménagement de régime matrimonial reçu par Maître Laurent RITTER, notaire associé à WOERTH le 7 février 2024, Monsieur Michel André FURHER, retraité, et Madame Anne Marie FRUH, retraitée, demeurant ensemble à 67110 NEHWILLER PRES WOERTH, 37 rue des Vosges, mariés à la mairie de 68230 TURCKHEIM le 20 avril 1979, sous le régime de la communauté universelle suivant contrat de mariage reçu par Maître DAULL, alors notaire à 68920 WINTZENHEIM, le 29 mars 1979, ont aménagé leur régime matrimonial en le maintenant mais assorti :
- d'une clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant,
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Maître Laurent RITTER, notaire associé à 67360 WOERTH, 2 rue des Aulnes.
Maître Laurent RITTER, notaire associé à WOERTH (67360) 2 rue des Aulnes,
Pour avis et mention.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL STRASBOURG SUD

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le JEUDI 18 AVRIL 2024 et à 18:30 heures
à l'adresse suivante :
CENTRE CULTUREL MARCEL MARCEAU
5 PLACE ALBERT SCHWEITZER
67100 STRASBOURG
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration 2 sièges sont à pourvoir (*).
M KIEHL JEAN RENE, M HAEFFELE ROGER, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance4 sièges sont à pourvoir (*).
MME MUNCH PIA, M BARTHEL JEAN PAUL, M HEISSER REMY, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités
12 Communications diverses
13 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 03/04/2024 et le 17/04/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU VAL DE VILLE

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 15 MARS 2024 et à 19:00 heures à l'adresse suivante :
Salle de fêtes
rue des fontaines
67220 STEIGE
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil de surveillance 2 siéges sont à pourvoir (*).
MME FRITSCH LYDIE, MME BIECHELCOLLING SEVERINE, élues sortantes, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Pouvoirs pour les formalités
11 Présentation de l'agora des sociétaires
12 Réponses aux questions
13 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 29/02/2024 et le 14/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
La Présidente du Conseil d'Administration

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par **Me Thomas EHRHARDT, notaire à OSTWALD (67540), 48,rue du Général Leclerc,** CRPCEN 67072, le 7 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :
Monsieur Philippe Gaston Jean-Pierre **HOEN**, et Madame Viviane Paulette Michèle **ANDRE**, demeurant ensemble à OSTWALD (67540) 13 rue du Docteur Albert Schweitzer.
Monsieur est né à STRASBOURG (67000) le 25 janvier 1958,
Madame est née à NANCY (54000) le 10 août 1961.
Mariés à la mairie de BURES-SUR-YVETTE (91440) le 28 avril 1990 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec accusé de réception, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL REGION MOLSHEIM

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 05 AVRIL 2024 et à 19:30 heures
à l'adresse suivante :
HOTEL DE LA MONNAIE
PLACE DE LA MONNAIE
67120 MOLSHEIM
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration 1 siège est à pourvoir (*).
10 Elections au conseil de surveillance 4 sièges sont à pourvoir (*).
MLE KOESTEL CAROLE, MME MUNCH JULIE, M KAUTZ PHILIPPE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités
12 Réponses aux questions
13 Allocution de l'invité(e) d'honneur
14 Remise de la médaille du Crédit Mutuel
15 Remise de la médaille du travail
16 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 21/03/2024 et le 04/04/2024 sur votre espace de banque à distance oudans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
La Présidente du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL HAGUENAU SUD

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 22 MARS 2024 et à 19:00 heures
à l'adresse suivante :
Salle Polyvalente
rue Gouvion-Saint-Cyr
67170 BERSTHEIM
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration 2 sièges sont à pourvoir (*).
MME BAEHL SYLVIE, MME WALTHER PASCALE, élues sortantes, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance 6 sièges sont à pourvoir (*).
MME DOSSMANN CHANTAL, M GOTTRI REMY, MME BEY MONIQUE, MME RISCH MARIANNE, MME SCHNEIDER PATRICIA, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités
12 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 07/03/2024 et le 21/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
M. Martin LAUGEL,
Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL PLOBSHEIM ESCHAU

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 15 MARS 2024 et à 19h30 heures
à l'adresse suivante :
Centre Camille CLAUSS
Place des Fêtes
67114 ESCHAU
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration 3 sièges sont à pourvoir (*).
M GRUBER MARTIN, M BRINGOLF MARC, M BAPST ALFRED DIT THEO, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance 2 sièges sont à pourvoir (*).
MME STEVAUX MARIE ANTOINETTE, M SCHOCH OLIVIER, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités
12 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 29/02/2024 et le 14/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL MEINAU CANARDIERE

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le JEUDI 28 MARS 2024 et à 18:30 heures
à l'adresse suivante :
L'ILLIADE
11 Allée François Mitterrand
67400 ILLKIRCH
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Fixation du nombre de sièges au conseil d'administration
10 Fixation du nombre de sièges au conseil de surveillance
11 Elections au conseil d'administration 2 sièges sont à pourvoir(*).
12 Elections au conseil de surveillance 4 sièges sont à pourvoir(*).
M MEPPIEL FRANCIS, MME MEHR ISABELLE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
13 Pouvoirs pour les formalités
14 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre ie 13/03/2024 et le 27/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL STRASBOURG EUROPE

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 22 MARS 2024 à 19:00 heures
à l'adresse suivante :
UGC Ciné Cité
25 Avenue du Rhin
67100 STRASBOURG
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration 1 siège est à pourvoir (*).
MME ROTH-HUMMEL FRANCOISE, élue sortante, sollicite le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance 3 sièges sont à pourvoir (*).
M FLAMENT GILLES, M BUON STEPHANE, MME GOFFINET SYBIL,élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités
12 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 07/03/2024 et le 21/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL GRAND RIED

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 15 MARS 2024 et à 19h30 heures
à l'adresse suivante :
Salle polyvalente
rue du stade
67920 SUNDHOUSE
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Pouvoirs pour les formalités
10 Elections au conseil d'administration 1 siège est à pourvoir (*).
11 Elections au conseil de surveillance 4 sièges sont à pourvoir (*).
M HAEGELIN PASCAL, M STAUDT VINCENT, M SCHATT CHRISTIAN, M STOCKBAUERJEAN PAUL, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
12 Réponses aux questions
13 Remise de la médaille du travail
14 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 29/02/2024 et le 14/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CONSTITUTION

MENUISERIE MAX

Aux termes d'un acte sous seing. privé établi à SOULTZ-SOUS-FORETS en date du 01/02/2024. il a été constitué une SARLU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale: MENUISERIE MAX
Fomme sociale: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Siège social : 7 Rue Georges Kuhnmunch - 67250 SOULTZ-SOUS-FORETS
Objet social : Réalisation et installation de menuiseries et d'agencements
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social: 100.00 Euros.
Gérant : Monsieur BRZUCZKIEWICZ Maxime, demeurant au 10 rue de l'Argile - 67850 HERRLISHEIM, a été nommé pour une durée illimitée et a accepté.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg
Pour avis, le Gérant

J S K

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 rue Prosper Mérimée
67100 STRASBOURG

Suivant acte SSP du 02/02/2024 il a été constitué une SAS dénommée :
J S K
Capital social : 10 000 euros.
Siège social : 16 rue Prosper Mérimée 67100 STRASBOURG
Objet : vente de produits d'alimentation et cosmétique
Président : Madame Verginia Kumuthini GAMINI DILAN JENSEN, demeurant 16 rue Prosper Mérimée 67100 STRASBOURG
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

P3LIFT

Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
32 rue du Général de Gaulle
67280 URMATT

Suivant acte du 06.02.2024, il a été créé, pour une durée de 99 années, une société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de €. 3.000, -, constituée uniquement d'apports en numéraire, dénommée P3LIFT SASU, qui sera immatriculée au RCS de SAVERNE et ayant pour objet le montage, la réparation et la rénovation d'ascenseurs ainsi que tous travaux annexes. Le siège social a été fixé 32 rue du Général de Gaulle à 67280 URMATT et M. WICKERSHEIMER Philippe demeurant même adresse, a été nommé Président. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux actionnaires, sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

DIVERS

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU ZORNTHAL

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 15 MARS 2024 à 19h30
à l'adresse suivante :
COMPLEXE SPORTIF
RUE DES 4 VENTS
67270 HOCHFELDEN
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil de surveillance 3 sièges sont à pourvoir (*).
MME NIESS ESTELLE, MLE WICKER MARIE ROSE, élues sortantes, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Pouvoirs pour les formalités
11 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 29/02/2024 et le 14/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE LA BASSE ZORN

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 22 MARS 2024 et à 19h00 heures
à l'adresse suivante :
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF
chemin des loisirs
67240 KURTZENHOUSE
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil de surveillance 2 sièges sont à pourvoir (*).
M LUTZ PATRICK, M BOS THIERRY, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Pouvoirs pour les formalités
11 Remise de prix du concours Euro-jeunes
12 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 07/03/2024 et le 21/03/2024 sur votre espace de banque à distance oudans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL HAUT KOENIGSBOURG VAL D'ARGENT

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 15 MARS 2024 et à 19h00 heures
à l'adresse suivante :
SALLE POLYVALENTE
7A ROUTE DE ROMBACH LE FRANC
68660 LIEPVRE
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Pouvoirs pour les formalités
10 Clôture de l'assemblée générale
Les votes pourront se faire entre le 29/02/2024 et le 14/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL BISCHWILLER ET ENVIRONS

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'Assemblée Générale annuelle de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration le VENDREDI 22 MARS 2024 et à 19h30.
A l'adresse suivante :
MAC RELAIS CULTUREL
1 Rue du STADE
67240 BISCHWILLER
avec l'ordre du jour suivant :
1. Bienvenue, ouverture de l'Assemblée Générale, Constitution du bureau
2. Compte rendu d'activité
3. Présentation du bilan et du compte de résultat
4. Rapport du Conseil de Surveillance et certification des comptes
5. Approbation du bilan et du compte de résultat
6. Affectation du résultat
7. Approbation de la variation du capital social
8. Quitus et décharge au Conseil d'Administration
9. Elections au Conseil d'Administration. 1 siège est à pourvoir*
10. Elections au Conseil de Surveillance. 3 sièges sont à pourvoir*
M NETZER Jean Lucien, Mme PARACHINI BOHN Jacqueline, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance
11. Pouvoirs pour les formalités
12. Allocution de l'invité d'honneur
13. Clôture de l'Assemblée Générale
*Cf. article 10 et suivants du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel
Les votes pourront se faire entre le 07/03/2024 et le 21/03/2024 sur l'espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration.

CAISSE DE CREDIT MUTUEL ADELAIDE SELTZBACH

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 22 MARS 2024 et à 19:15 heures
à l'adresse suivante :
MAISON LOISIR ET CULTURE
14 Rue du Général de Gaulle
67470 SELTZ
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil de surveillance 2 sièges sont à pourvoir (*).
M KUBLER REMI, MME STECK MARIE FRANCE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Réponses aux questions
11 Pouvoirs pour les formalités
12 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 07/03/2024 et le 21/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL SELESTAT SCHERWILLER

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 15 MARS 2024 et à 18:45 heures
à l'adresse suivante :
LES TANZMATTEN
quai de l'Ill
67600 SELESTAT
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil de surveillance 4 sièges sont à pourvoir (*).
MME GRANDIDIER ELIANE, M MATHIS SERGE, M KNECHT GILLES, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Pouvoirs pour les formalités
11 Remise de diplôme aux sociétaires
12 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 29/02/2024 et le 14/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL PLAINE DE L ILL

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 15 MARS 2024 et à 19:00 heures
à l'adresse suivante :
Salle Herinstein
5 Rue du Vieux Marché
67150 ERSTEIN
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration 1 siège est à pourvoir (*).
10 Elections au conseil de surveillance 2 sièges sont à pourvoir (*).
MME FUNCK MONIQUE, M KIPP PIERRE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités
12 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 29/02/2024 et le 14/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU PAYS DE LA MOSSIG

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus estconvoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 22 MARS 2024 et à 19:00 heures
à l'adresse suivante :
Salle polyvalente
Lieu dit "Langacker"
67710 Wangenbourg Engenthal
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil de surveillance 3 sièges sont à pourvoir (*).
MME BILLOD CHRISTINE, M KLEIN LAURENT, MME HOERTH CHRISTINE, élus sortants,sollicitent le renouvellement de votre confiance.
10 Pouvoirs pour les formalités
11 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.Les votes pourront se faire entre le 07/03/2024 et le 21/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
M. Vincent Mettling,
Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL REGION DE SAVERNE

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le MERCREDI 13 MARS 2024 et à 19:00 heures
à l'adresse suivante :
SALLE POLYVALENTE
2 rue de Dettwiller
67330 HATTMATT
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil d'administration 2 sièges sont à pourvoir (*).
M KUNTZ GILBERT, élu sortant, sollicite le renouvellement de votre confiance.
10 Elections au conseil de surveillance 5 sièges sont à pourvoir (*).
M DIEBOLT MARC, M BALTZLI THEO, M GEYER PATRICK, M STRUB CHRISTOPHE, élus sortants, sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Pouvoirs pour les formalités
12 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 27/02/2024 et le 12/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

CAISSE DE CREDIT MUTUEL CANTON DE ROSHEIM

CONVOCATION

Les sociétaires sont informés que l'assemblée générale de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus est convoquée par le Conseil d'Administration.
L'Assemblée se tiendra le VENDREDI 15 MARS 2024 et à 19:00 heures
à l'adresse suivante :
SALLE DES FETES
7, rue de l'Eglise
67560 ROSHEIM
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau
02 Compte-rendu d'activité
03 Présentation du bilan et du compte de résultat
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes
05 Approbation du bilan et du compte de résultat
06 Affectation du résultat
07 Approbation de la variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration
09 Elections au conseil de surveillance 1 siège est à pourvoir (*).
10 Pouvoirs pour les formalités
11 Réponses aux questions
12 Remise de la médaille du Crédit Mutuel
13 Clôture de l'assemblée générale
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
Les votes pourront se faire entre le 29/02/2024 et le 14/03/2024 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
La Présidente du Conseil d'Administration

CONSTITUTION

Notaire

Etude de Maîtres Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT,
notaires associés
à OSTWALD (Bas-Rhin)
48 rue du Général Leclerc

SCI CASA

Suivant acte reçu par Maître Thomas EHRHARDT, notaire associé de la SCP « Nicolas CHAPOUTOT – Thomas EHRHARDT » à OSTWALD, le 10 février 2024, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination : SCI CASA
Siège : 25 B rue de Bernardswiller – 67210 OBERNAI
Forme : société civile immobilière
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Objet :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Capital social : 1000 € divisé en 1000 parts de 1€ chacune
Apports en numéraire : 1000 €
Co-gérants : Monsieur Samuel CHRIST né à OBERNAI (67210) le 19 mars 2000 et Madame Camille HARTHONG née à SCHILTIGHEIM (67300), le 15 novembre 1999, demeurant ensemble à OBERNAI, 25 B rue de Bernardswiller.
Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Immatriculation au RCS de SAVERNE
POUR AVIS

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 23/01/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SCI PARIKIA
Sigle : PRK
Forme : SCI
Capital social : 20 000 €
Siège social : 38 Rue du Faubourg de Saverne, 67000 STRASBOURG
Objet social : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger : L'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers, notamment l'acquisition, d'un appartement au 38 rue du faubourg de Saverne à Strasbourg (67000). Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société
Gérance : M. Matthieu HOMMELL demeurant 38 Rue du Faubourg de Saverne, 67000 STRASBOURG
Mme Céline PERRIER demeurant 38 Rue du Faubourg de Saverne, 67000 STRASBOURG
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

ZYGIMMO

Par acte sous seing privé en date du 24.01.2024 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : ZYGIMMO
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 200 euros
SIEGE : 10 rue de l'Atome 67800 BISCHHEIM
OBJET : La société a pour objet la propriété, la gestion par voie de location ou autrement de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers, la mise en valeur et l'exploitation par bail de tous bien sociaux et toutes participations dans toutes sociétés immobilières ; l'acquisition de tous terrains, de tous biens immobiliers, ainsi que la construction et la vente en totalité ou par fraction, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ; l'activité de marchands de bien ; l'acquisition, la détention, l'administration, la cession de titres et valeurs mobilières, notamment actions et parts sociales ; l'acquisition de toute licence, brevet ou autre biens incorporels ; la gestion de toute disponibilités qui appartiendront à la société ; la propriété par voie d'acquisition, souscription, apport ou autrement de tous droit sociaux, valeurs mobilières, obligations, parts d'intérêts dans toute société, que leur activité soit immobilière, commerciale, industrielles, financières ou autre ; toutes opérations se rattachant à cet objet et de nature à en faciliter la réalisation.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
AGREMENT :
Les transferts de titres, à l'exception des transferts entre associés, sont soumis à l'agrément des associés.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix.
PRESIDENT : Jérôme SAUER, demeurant au 8B rue Adler 67000 STRASBOURG.
DIRECTEUR GENERAL : Edouard SAUER, demeurant au 24a Chemin du Doernelbruck 67000 STRASBOURG.
IMMATRICULATION : Au RCS de STRASBOURG.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

FH GROUP

SAS au capital de 2.000€
4 rue du 1er régiment du Génie - ZA de la Kaltau, 67150 HINDISHEIM
RCS de STRASBOURG

AVIS DE CONSTITUTION PUB RECTIFICATIVE

Dans l'annonce parue le 8 décembre 2023 il était fait mention de la constitution le 17 novembre 2023 d'une société présentant les caractéristiques suivantes:
-DENOMINATION : FH GROUP
-FORME : Société par actions simplifiée
-CAPITAL : 2.000 €
-SIEGE SOCIAL : 18 Rue des Prunus – 67150 HINDISHEIM
-OBJET : La fabrication et la commercialisation d'articles et de matériels de joaillerie et de bijouterie
-DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS
-PRESIDENT : Monsieur Thomas DUC, demeurant 25 rue de la division Leclerc, 67120 DORLISHEIM
-DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Guillaume SPRAUEL, demeurant 18 Rue des Prunus – 67150 HINDISHEIM
-ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix.
-AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés. Dans les autres cas, toute cession d'actions sera soumise à agrément de la collectivité des associés.
-IMMATRICULATION : RCS de STRASBOURG.
La présente annonce vise à rectifier l'adresse du siège social mentionnée pour y substituer la suivante : 4 rue du 1er régiment du Génie - ZA de la Kaltau, 67150 HINDISHEIM, dans une nouvelle version des statuts signés en date du 26 janvier 2024.

INGENIERIE CONSEIL & EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE VEGA
5, rue de Dublin
67300 SCHILTIGHEIM
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

PAGA TRANSPORTS

Suivant acte SSP du 24 janvier 2024 il a été constitué une SAS dénommée :
PAGA TRANSPORTS
Capital social : 40 000 euros.
Siège social : 6 a rue de l'Industrie 67720 HOERDT
Objet : Le transport public routier de marchandises ; La location de véhicules industriels avec ou sans chauffeurs ; Le stockage ;
Président : M. Johnny PATTE demeurant 42 rue Principale, 67320 WEYER
Commissaire aux comptes :
Titulaire : M. Yvan DAEFFLER demeurant 5 rue de Dublin, 67300 SCHILTIGHEIM
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG.

CONSTITUTION

MAISON ALICIA

Société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros
Siège social : 7 rue Pierre et Marie Curie 67610 LA WANTZENAU

Suivant acte SSP en date à LA WANTZENAU du 2 février 2024, signé le 7 février 2024, il a été constitué une SAS dénommée : MAISON ALICIA
Capital social : 4 000 euros.
Siège social : 7 rue Pierre et Marie Curie 67610 LA WANTZENAU
Objet : L'exploitation d'un salon de thé, café, petite restauration avec licence III, vente de biscuiteries, pâtisseries, glaces, viennoiseries, confiseries, vente à consommer sur place ou à emporter, Activités accessoires d'organisation et d'animation de tous types de manifestations événementielles relatives à la pâtisserie, salons, séminaires, toutes prestations de services pouvant y être attachées.
Président : Madame Alicia SZEFNER, demeurant 7 rue Pierre et Marie Curie 67610 LA WANTZENAU
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

JULES ET MARGAUX

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 30 janvier 2024, à LA WANTZENAU.
Dénomination : JULES ET MARGAUX
Forme : Société par actions simplifiée
Objet : l'exploitation d'établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans dans le cadre de micro crèche et l'organisation de l'accueil collectif régulier, non permanent, occasionnel, d'enfants de moins de six ans.
Durée de la société : 99 années
Capital social fixe : 2.500 euros divisé en 2.500 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Agrément préalable de la collectivité des associés pour toutes cessions d'actions.
Siège social : 1 Place de la Poste, 67610 LA WANTZENAU.
La société sera immatriculée au RCS Strasbourg.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Madame Claire PIRAS, demeurant 23 rue Ladignac 67610 La Wantzenau.
Directeur général : Madame Elise MAMONT, demeurant 18 rue du Tilleul 67610 LA WANTZENAU.
Pour avis.

ACTIV PERFORMANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9, rue de Kurtzenhouse
67170 GEUDERTHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GEUDERTHEIM du 26 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : ACTIV PERFORMANCE
Siège social : 9, rue de Kurtzenhouse à 67170 GEUDERTHEIM
Objet social : Prestations de service et coaching dans divers secteurs sportifs, loisirs, évènementiels, éducatifs et autres
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Philippe SCHNEIDER, demeurant 9, rue de Kurtzenhouse 67170 GEUDERTHEIM, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis
La Gérance

CONSTITUTION

ECIR ORGANIC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 Euros
Siège social : 55, Rue du Marché Gare
67200 STRASBOURG

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bischheim du 03 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ECIR ORGANIC,
Forme sociale : Société à responsabilité limitée,
Siège social : 55, Rue du Marché Gare, 67200 STRASBOURG,
Objet social : - le commerce de détail sur éventaires et marchés et notamment le commerce de détail alimentaire de fruits et légumes, de produits d'alimentation générale, de produits cosmétiques, de parapharmacie et de beauté ; - l'import, l'export, le commerce de gros de fruits et légumes et plus généralement de produits d'alimentation générale ainsi que de tous produits cosmétiques, de parapharmacie et de beauté ; - le commerce de détail de fruits et légumes et de tous produits d'alimentation générale ; - la vente au détail sur internet de produits d'alimentation générale, de parapharmacie, de cosmétique, de beauté ainsi que de compléments alimentaires au moyen d'un site internet dont la société se chargera de la conception et de l'animation ; - la propriété et la gestion de tous biens immobiliers et mobiliers, acquisitions, prise à bail, location-vente, propriété et copropriété de tous biens immeubles et meubles ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1000 Euros,
Gérance : Monsieur Kuddusi ECIR demeurant 8, Rue Frédéric Mistral 67800 Bischheim
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
La Gérance

FIBA
7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

3G CONSEILS PRO SAS

Avis est donné de la constitution le 6 février 2024 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
- DENOMINATION : 3G CONSEILS PRO
- FORME : Société par actions simplifiée
- CAPITAL : 1.000,- €
- SIEGE SOCIAL : 8 Rue du Bon Pasteur 67000 STRASBOURG
- OBJET : Le pilotage et l'accompagnement de projets liés à la protection de l'environnement, à la production d'énergie et à l'efficacité énergétique, le conseil en management d'entreprise, le recrutement de personnel, le coaching de personnel, la prospection foncière et l'acquisition foncière
- DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS
- PRESIDENT : Monsieur François GRUX demeurant 8 Rue du Bon Pasteur 67000 STRASBOURG
- ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix.
- AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre associés ou au profit de descendants ou d'ascendants. Dans les autres cas, toute cession d'actions sera soumise à agrément de la collectivité des associés.
- IMMATRICULATION : RCS de STRASBOURG.
Pour avis

SCI HARMONY CENTER

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à WEYERSHEIM du 7 février 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI HARMONY CENTER
Siège social : 12 Rue du Canal, 67720 WEYERSHEIM
Objet social : l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification de bâtiments commerciaux et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Fahri KILICER, demeurant 14 Rue Valentin Kobian, 67500 HAGUENAU
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis
La Gérance

STALA SCI

société civile immobilière

Par ASSP en date du 6 février 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes : **Dénomination** : STALA SCI. **Forme juridique** : SCI. **Capital social** : 100 euros. **Siège social** : 33 rue des Fauvettes – 67800 Hœnheim. **Objet** : l'acquisition par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription ou autrement, la construction, la propriété, la transformation, l'aménagement et la cession de biens et droits immobiliers et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément de ces biens et droits immobiliers ; l'administration, la gestion et l'exploitation, sous forme de bail ou autrement, de ces biens et droits immobiliers ; la mise à la disposition gratuite de ces biens et droits immobiliers aux associés pour leur jouissance personnelle ; la contraction de tous emprunts, avec ou sans garantie, réelle ou personnelle, ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social ; la mise en place des moyens financiers nécessaires à ces opérations ; ainsi que, plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. **Durée** : 99 ans. **Mode de cession des parts sociales** : libre entre associés – avec agrément de tous les associés dans les autres cas. **Gérant associé** : Laurence Cuillier, demeurant 33 rue des Fauvettes – 67800 Hœnheim (France). La société sera immatriculée au RCS de Strasbourg

LE COLIBRI

Suivant acte SSP en date du 09/01/2024, il a été constitué une SASU dénommée :
LE COLIBRI
Capital social : 2 000 euros
Siège social : 32 rue du Général Rampont à 67240 BISCHWILLER
Objet : exploitation de tous fonds de commerce de laverie automatique en libre-service ; vente de tout produit non réglementé par tout moyen ; toute activité s'y rattachant directement ou indirectement
Président : Monsieur Eyüp ENGIN demeurant 3 rue Jacques Kablé à 67000 STRASBOURG
Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

MAC CARGO EXPRESS

Suivant acte SSP du 7 février 2024 il a été constitué une SASU dénommée : MAC CARGO EXPRESS
Capital social : 9000 euros.
Siège social : 21 RUE DE CHERBOURG 67100 STRASBOURG
Objet : transport routier de marchandises
Président : MR Mounir EL HANAFI demeurant 27 Rue Paul Batiment 67100 Strasbourg
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Strasbourg

LEHMANN HOLDING

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/12/2023 il a été constitué une société
Dénomination sociale : LEHMANN HOLDING
Forme et capital : Société par actions simplifiée au capital de 500€
Siège social : 4 rue des Anémones 67450 MUNDOLSHEIM
Objet social : L'acquisition et l'administration de parts sociales, actions ou toute autre forme de participation financière – la gestion administrative.
Président : M. Aurélien LEHMANN, demeurant 4 rue des Anémones 67450 MUNDOLSHEIM.
Cessions d'actions : toute cession d'actions est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunie en Assemblée Générale.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

RL INVEST

Aux termes d'un acte SSP en date du 1/12/2023 il a été constitué une société
Dénomination sociale : RL INVEST SAS
Forme et capital : Société par actions simplifiée au capital de 100 €
Siège social : 7 rue du Forgeron 67120 KOLBSHEIM
Objet social : Acquisition, administration et gestion de tous biens immobiliers.
Président : Monsieur Hadj Mohamed ZABOUR, demeurant 7 rue du Forgeron 67120 KOLBSHEIM.
Cessions de parts sociales : Toutes cessions d'actions sont soumises au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG.

LKR

Par acte SSP en date du 31/01/2024, il a été constitué une EURL dénommée:
LKR
Objet social : Activité de traiteur
Siège social : 2 rue de l'Eglise, BITSCHHOFFEN (67350)
Capital : 500 euros
Gérance : Mme Lauriane RIGOBERT, demeurant 2 rue de l'Eglise à BITSCHHOFFEN (67350)
Capital : 500 euros
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG

ASSOCIATION

Il a été inscrit le 06/02/2024
Au registre des associations du Tribunal de proximité de SCHILTIGHEIM
N° AMALIA : A2024SCM000017
L'association : P130, DEVOIR ET LUMIERE
Ayant son siège : 3A rue Alfred Kastler 67300 SCHILTIGHEIM
Les statuts ont été adoptés le : 18/04/2023
L'association a pour objet : l'association a un but philosophique et philanthropique, s'organise comme un espace de réflexion, d'expressions et d'actions à valeurs humanistes et intellectuelles. Elle a pour vocation d'offrir à ses membres un univers culturel et de diffusion intellectuelle, des moyens d'entraide et de bienfaisance à l'égard de ses membres et des tiers
La direction se compose de :
• Président : M HILD Renaud
• Secrétaire : Mme HERTRICH Dominique
• Trésorier : M ZOCARO Nicolas
SCHILTIGHEIM, le 05/12/2023
CALCO Sylvie

FONDS DE COMMERCE

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par **Maître Nicolas CHAPOUTOT, notaire associé de la Société Civile Professionnelle "Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT", titulaire de l'office notarial d'OSTWALD (67540), 48, rue du Général Leclerc**, le 9 février 2024, a été cédé un fonds de commerce
Par :
La Société dénommée **BOULANGERIE PATISSERIE LEHN LAURENT**, dont le siège est à SCHILTIGHEIM (67300) 12 rue de la Glacière, identifiée au SIREN sous le numéro 443 523 089 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.
En liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG en date du 6 juillet 2023.
Au profit de :
La Société dénommée **BULLES GOURMANDES**, dont le siège est à SCHILTIGHEIM (67300) 4 rue de la Mairie, identifiée au SIREN sous le numéro 851 507 988 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.
Désignation du fonds : fonds de commerce et artisanal de boulangerie-pâtisserie sis à SCHILTIGHEIM (67300), 2 rue de Barr, connu sous le nom commercial « BOULANGERIE PATISSERIE LEHN LAURENT », et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG, sous le numéro 443 523 089.
Moyennant le prix principal de 95.000, -€, s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 65.300,00.-€
- au matériel pour 29.700,00.-€.
Entrée en jouissance le 9 février 2024.
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 jours de la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C, en la SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT, titulaire de l'office notarial d'OSTWALD (67540), 48 rue du Général Leclerc, où domicile a été élu à cet effet, par acte extra judiciaire.
Pour insertion
Le notaire.

RECTIFICATIF, ADDITIF

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N°E23021888 parue le 17/11/23 concernant la SARL **BES AGENCY**, il y avait lieu de lire : L'associé unique a également pris acte de la démission de M. Alexandre BES de ses fonctions de gérant au même jour, Madame Chloé BES demeurant seule gérante de la société.

TRANSFORMATION

EARL FERME IDOUX

Les associés de l'EARL Ferme IDOUX 16 route de Villé 67730 CHATENOIS au capital de 92 000 euros RCS Colmar 453 365 231 ont au 01.01.2024 décidé sa transformation en GAEC et modifié la dénomination en GAEC FERME IDOUX agréé par le préfet le 14.12.2023 sous le n° 953.

Rejoignez-nous sur notre page facebook
L'Est Agricole et viticole et le Paysan du Haut-Rhin

FEMS360
Société d'Expertise Comptable
Haguenau - Issenhausen

SOLARES BAUEN

Société par actions simplifiée
au capital de 542.000 euros
2 rue de la Coudreuse
67200 STRASBOURG
484 741 426 RCS STRASBOURG

Transformation

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2023, la collectivité des associés de la Société SOLARES BAUEN a décidé:
1. La transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 20 décembre 2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes:
Capital: Ancienne mention «Le capital social est fixé à 5 000 euros. Il est divisé en 100 parts de 50 euros chacune et intégralement libérées.»
Nouvelle mention «Le capital social reste fixé à la somme de 5.000 euros. Il sera désormais divisé en 1 000 actions de 5 euros chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées, qui seront réparties entre les propriétaires actuels des parts sociales à raison de Dix actions pour Une part (10 pour 1).»
Forme: Ancienne mention: Société à responsabilité limitée
Nouvelle mention: Société par actions simplifiée
Administration: Les fonctions de Gérant, exercées par Monsieur Camille BOUCHON prennent fin à la date de cette Assemblée Générale.
L'assemblée générale nomme en qualité de Président de la Société, la société SOLYHOMBRE SARL, au capital de 140.000 euros ayant son siège social 11 rue de Bergbieten 67200 Strasbourg, immatriculée sous le numéro 894 240 571 au RCS Strasbourg, représentée par Monsieur Camille BOUCHON, demeurant 11 rue de Bergbieten 67200 Strasbourg,
2. L'assemblée générale, statuant dans les conditions requises de sa nouvelle forme juridique, décide d'augmenter le capital d'une somme de 495.000 euros pour le porter de 5.000 euros à 500.000 euros (cinq cent mille euros), par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte numéro 106800 "Autres réserves ».
L'article «Capital social» des statuts a été modifié en conséquence.
3. L'assemblée générale, décide d'augmenter le capital de 42.000 euros pour le porter de 500.000 euros à 542.000 euros, par émission au pair avec une prime de 19.320 euros de 84 actions de 500 euros chacune, à libérer en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.
Pour avis

MODIFICATION

GAEC IMBS DANIEL

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Société Civile au capital de 43 500 €
Siège social : 2 rue Charles Ehret
67810 HOLTZHEIM
319 555 843 R.C.S. STRASBOURG

En date du 20.01.2024, l'assemblée générale extraordinaire a :
1- pris acte de la démission de la gérance de Monsieur Daniel IMBS à compter du 31.12.2023 ;
2- décidé de transférer le siège social du 2 rue Charles Ehret 67810 HOLTZHEIM au 19 rue du Château 67810 HOLTZHEIM à compter du 01.01.2024 ;
3- décidé la transformation du GAEC en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) à compter du 01.01.2024
Dénomination : EARL IMBS JENNY
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 43 500 €
Objet : La société a pour objet l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société. L'exercice de cette activité agricole doit être réalisé dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial. La société peut effectuer toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil.
Durée : 99 ans
Siège social : 19 rue du Château 67810 HOLTZHEIM
Gérant : Madame Jenny IMBS née MAYLAENDER, demeurant 19 rue du Château 67810 HOLTZHEIM
Immatriculation : RCS STRASBOURG
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

XEOS

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 29 décembre 2023, les associés de la société XEOS, société à responsabilité limitée au capital de 150.000,-€, avec siège social à ENTZHEIM (67960), 8 rue des Cigognes, RCS STRASBOURG n° 429.659.162,
Ont décidé la nomination de Monsieur Antoine EDEL, demeurant à ENTZHEIM (67960), 8 rue des cigognes, né à SELESTAT le 24 novembre 1999, en qualité de co-gérant de la société à compter du 29 décembre 2023 sans limitation de durée, aux côtés de Monsieur Christophe EDEL et Monsieur Yves NEUSCH.
L'article 13 des statuts est complété corrélativement.
Mention est faite au RCS Strasbourg.
Pour avis

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SYNERGIS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 €
1 Rue des Bonnes Gens
67500 HAGUENAU
894 592 377 RCS STRASBOURG

Modifications multiples

En date du 01/02/2024, l'associée unique a décidé le transfert du siège social de la Société du 1 Rue des Bonnes Gens 67500 HAGUENAU au **179 Grand' Rue 67500 HAGUENAU**, ainsi que la modification de l'objet social de la Société, comme suit :
Objet :
Ingénierie et audit énergétique;Ingénierie et études techniques et thermiques du bâtiment; Ingénierie en études et conseils en efficacité énergétique et développement durable;Assistance à maîtrise d'ouvrage;Réalisation de prestations intellectuelles et de services dans les domaines de l'immobilier, le bâtiment, le genie civil, la sécurité, l'exploitation, la conformité;Réalisation de Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) sans mention;Études techniques d'isolation thermiques des bâtiments.
Mention au RCS de STRASBOURG.

SELARL EC PARTENAIRE
Aéroparc 1
6 rue Icare
67960 ENTZHEIM
Tel : 03.88.24.72.24
Contact : b.morgen@ecpartenaire.com

SELAS DU DR YANKEL AZRAN

Société d'exercice libéral
par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 44 Avenue de la Forêt Noire, 67000 STRASBOURG
919 685 545 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 11 janvier 2024, il résulte que :
- Monsieur Michael Szerman demeurant 23 Boulevard Jacques Preiss à 67000 STRASBOURG,
ET
- Monsieur Victor Damaschin demeurant 19 rue Thiergarten à 67000 STRASBOURG,
ont été nommés en qualité de Directeurs Généraux.
Le dépôt sera fait auprès du RCS de STRASBOURG et auprès de l'Ordre des Chirurgiens dentistes de Bas–Rhin.
Pour avis
Le Président

FIBA
9 rue des Capucins
67120 Molsheim
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

WEB CONCEPT DESIGN

Non renouvellement de commissaire aux comptes

Aux termes de l'AGO en date du 15/01/2024, de la société WEB CONCEPT DESIGN SAS au capital de 194 400€ dont le siège social est situé 9 rue du Thal 67210 OBERNAI, immatriculée 419283064 RCS Saverne, il résulte que les mandats des sociétés, FIDUCIAIRE DE L'ILL , Commissaire aux comptes titulaire, et SORHECO, Commissaire aux comptes suppléant sont arrivés à expiration qu'il n'y a plus lieu de désigner un Commissaire aux comptes. Mention sera faite au RCS de Saverne.

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

EDELWEISS

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 29 décembre 2023, les associés de la société EDELWEISS, société par actions simplifiée au capital de 10.000,-€, avec siège social à ENTZHEIM (67960), 8 rue des Cigognes, RCS STRASBOURG n° 911.760.973,
Ont décidé la nomination de Monsieur Antoine EDEL, demeurant à ENTZHEIM (67960), 8 rue des cigognes, né à SELESTAT le 24 novembre 1999, en qualité de Directeur Général à compter du 29 décembre 2023 sans limitation de durée.
Ce dernier exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.
Mention est faite au RCS Strasbourg.
Pour avis

SARL EX'M

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 euros
Siège social : 5 Rue ampère
67120 DUTTLENHEIM
441 464 872 – RCS SAVERNE

L'assemblée générale du 6 février 2024 a décidé de l'augmentation du capital de 92.500 €, pour être porté à 100.000 €, par incorporation de réserves. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Saverne

SELARL EC PARTENAIRE
Aéroparc 1
6 rue Icare
67960 ENTZHEIM
Tel : 03.88.24.72.24
Contact : b.morgen@ecpartenaire.com

SCI DES CHEVREUILS

Société Civile Immobilière
au capital de 61 500 euros
Siège social : 30 rue du couvent
67860 RHINAU
834 807 273 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une délibération en date du 5/2/2024, l'A.G.E. a décidé de transférer le siège social du 30 rue du Couvent à 67860 RHINAU (Bas-Rhin) au 2b route de Bouxwiller à 67270 GEISWILLER-ZOEBERSDORF (Bas-Rhin), et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au RCS de STRASBOURG.
Pour avis, La Gérance

FIBA
9 rue des Capucins
67120 Molsheim
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

CONSORTIUM DES PLASTIQUES C.P.

Non renouvellement de Commissaire aux comptes

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 15/05/2023, de la société CONSORTIUM DES PLASTIQUES C.P. SAS au capital de 100 000 € dont le siège social est situé 68 rue de la Gare 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE, immatriculée 728262749 RCS Saverne, il résulte que les mandats des sociétés, FIDUCIAIRE DE L'ILL, Commissaire aux comptes titulaire, et SORHECO, Commissaire aux comptes suppléant sont arrivés à expiration qu'il n'y a plus lieu de désigner un Commissaire aux comptes. Mention sera faite au RCS de Saverne.

Etude de Mes Christophe NONNENMACHER, Bruno BELLOT & Lucas GERARD
Notaires associés
10 rue de Monswiller
67700 SAVERNE
Tél. 03 88 91 17 63

SCI UZUNKAYA HABITAT

Société civile immobilière
Capital 300,00 €
Siège : SAVERNE (67700)
31 rue Clémenceau
RCS SAVERNE : 948 355 581

Transfert du siège social

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 2 février 2024, il a été décidé de transférer le siège social de 67700 Saverne, 31 rue Clémenceau, à 67700 Saverne, 9 rue de Prague, à compter du 2 février 2024.
Pour insertion :
L. GERARD, Notaire.

SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

XEOS PRODUCTION

Aux termes d'une décision d'associé unique en date du 29 décembre 2023, l'associé unique de la société XEOS PRODUCTION, société à responsabilité limitée au capital de 10.000,-€, avec siège social à ENTZHEIM (67960), 8 rue des Cigognes, RCS STRASBOURG n° 913.070.702,
A décidé la nomination de Monsieur Antoine EDEL, demeurant à ENTZHEIM (67960), 8 rue des cigognes, né à SELESTAT le 24 novembre 1999, en qualité de co-gérant de la société à compter du 29 décembre 2023 sans limitation de durée, aux côtés de Monsieur Christophe EDEL.
L'article 11 des statuts est complété corrélativement.
Mention est faite au RCS Strasbourg.
Pour avis

C.N.T.S. - CUIR NUBUCK TEXTILE SERVICE

SAS au capital de 33 660 €
Siège social : Zone artisanale
Chemin du Cuivre
67200 STRASBOURG
398 085 183 RCS STRASBOURG

L'AGO du 24/05/2023 constate la fin du mandat de Directeur Général de la société MIRAKOL rétroactivement depuis le 04/01/2023.

SELARL WURTH

au capital de 1000 euros
siège social : 8 place de l'Université
67000 STRASBOURG
804 710 929 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

Le 30/12/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **16 rue Sellénick 67000 STRASBOURG** à compter du 01/01/2024. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Strasbourg.

MODIFICATION

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

ESCAPE TIME STRASBOURG

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 16 C Rue DES MUGUETS - 67118 GEISPOLSHEIM
918 548 181 RCS STRASBOURG

Non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 15.01.2024, l'assemblée générale statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de Commerce a décidé de ne pas dissoudre la société. Mention sera faite au RCS de Strasbourg

fidac

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

LA PASSERELLE SAINT MARTIN

Forme : SAS
Capital social : 900000 euros
Siège social : 13-15 rue des Moulins
67000 STRASBOURG
478703234 RCS de Strasbourg

Aux termes d'une décision en date du 11 janvier 2024, l'associé unique a décidé, à compter du 11 janvier 2024, de transférer le siège social à 15 rue des Moulins, 67000 STRASBOURG.
Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

Notaire
SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

XELEC

Aux termes d'une décision d'associé unique en date du 29 décembre 2023, l'associé unique de la société XELEC, société à responsabilité limitée au capital de 10.000,-€, avec siège social à ENTZHEIM (67960), 8 rue des Cigognes, RCS STRASBOURG n° 433.374.741,
A décidé la nomination de Monsieur Antoine EDEL, demeurant à ENTZHEIM (67960), 8 rue des cigognes, né à SELESTAT le 24 novembre 1999, en qualité de co-gérant de la société à compter du 29 décembre 2023 sans limitation de durée, aux côtés de Monsieur Christophe EDEL.
L'article 12 des statuts est complété corrélativement.
Mention est faite au RCS Strasbourg.
Pour avis

Notaire
SCP Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT
Notaires associés
48 rue du Général Leclerc
67540 OSTWALD

XOSA

Aux termes d'une assemblée générale en date du 29 décembre 2023, les associés de la société XOSA, société civile au capital de 1.000,-€, avec siège social à ENTZHEIM (67960), 8 rue des Cigognes, RCS STRASBOURG n° 981.770.670,
Ont décidé d'augmenter le capital social de 1.000,-€ à 1.665.400,-€ par voie d'émission de 1.664.400 nouvelles parts sociales de 1,00 € de valeur nominale chacune.
Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence.
Mention est faite au RCS Strasbourg.
Pour avis

EARL BERNERT PIERRE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société Civile au capital de 64 500 €
Siège social : 4 rue de la Forêt
67790 STEINBOURG
353 419 765 R.C.S. SAVERNE

Modification des dirigeants

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15.12.2023, les associés ont décidé de nommer Mr Yvan STOFFEL demeurant 18A rue Principale – 67490 ROSENWILLER, gérant, à compter du 01.01.2024, en remplacement de Mr Pierre BERNET, gérant démissionnaire. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

HB-INVEST

Société par Actions Simplifiée
au capital de 17.000 Euros
Siège Social :
37, avenue du Professeur Leriche
67500 HAGUENAU
820 799 237 R.C.S. STRASBOURG

Aux termes du Conseil de Parrainage du 08 Février 2024, les membres du Conseil ont constaté la fin du mandat de Directrice Générale de la Société de Madame Anna PIVOT à compter de ce jour, et de ne pas pourvoir à son remplacement. Pour avis

GAEC TRUDERSHEIM

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Société Civile au capital de 60 000 €
Siège social : 35A rue des Prés
67113 BLAESHEIM
889 312 401 R.C.S. STRASBOURG

Modification des dirigeants

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01.01.2024, les associés ont décidé de nommer Mme Patricia TRUDERSHEIM, demeurant 35 Rue des Prés – 67113 BLAESHEIM, en qualité de gérant, à compter du 01.01.2024. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

3 GEST SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de1000 euros
Siège social : 1A rue de Barr
67150 ERSTEN
RCS STRASBOURG 534405287

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 JANVIER 2024,il a été décidé de transférer le siège social du 1A RUE DE BARR - 67150 ERSTEIN (ancienne adresse) au 2 IMPASSE DU SEMBACH - 68340 RIQUEWIHR (nouvelle adresse) et de modifier l'article 5 des statuts en conséquence.
Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes : la société sera désormais immatriculée au RCS de COLMAR.
Pour avis, la gérance

SCI 12 RUE DU MOULIN

Société civile immobilière
Au capital de 261 000 euros
Siège social : 13 Rue du Château d'Angleterre 67300 SCHILTIGHEIM
840 669 147 RCS STRASBOURG

Modification du capital

L'AGE du 22/12/2023 a décidé et réalisé une augmentation du capital social en numéraire de 225 000 euros par compensation de créance en compte-courant d'associé. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention : capital social : 261 000 euros. Nouvelle mention : capital social : 486 000 euros.

SARAH B DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros porté à 130 000 euros, siège social : 2, Rue Saint Joseph - MARIENTHAL à 67500 HAGUENAU, RCS STRASBOURG 811 159 581
Le 15/11/2023, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 80 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 50 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social 130 000 euros

OPTI CABLE 67

L'Assemble Générale Ordinaire réunie extraordinairement du 30 janvier 2024 de la société OPTI CABLE 67, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros dont le siège social est situé 17 rue du Général Leclerc 67380 LINGOLSHEIM, RCS STRASBOURG 982 318 727, a décidé de nommer Monsieur Mathieu MATTER, demeurant 27 rue des Bornes 67000 STRASBOURG, en qualité de Directeur Général à compter du 1er décembre 2023 pour une durée illimitée.
Pour avis
Le Président

EARL ANGSTHELM

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société Civile au capital de 45 000 €
Siège social : 2 rue du Fossé
67880 KRAUTERGERSHEIM
388 879 876 R.C.S. SAVERNE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 01.12.2023, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités ci-après, à compter du 01.12.2023 :
La production et la commercialisation d'énergies renouvelables par photovoltaïque.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

H-DIS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège Social :
37, avenue du Professeur Leriche
67500 HAGUENAU
814 562 559 R.C.S. STRASBOURG

Aux termes du Conseil de Parrainage du 08 Février 2024, les membres du Conseil ont constaté la fin du mandat de Directrice Générale de la Société de Madame Anna PIVOT à compter de ce jour, et de ne pas pourvoir à son remplacement. Pour avis

RADIATION

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

SAS D4

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 10.000 euros
Siège social : 4 quai Rouget de Lisle
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 844.671.941
(2019B00086)

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/11/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/11/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé M. Jean Francois DENNER demeurant 24 Quai Zorn 67000 STRASBOURG, en qualité de liquidateur pour toute la durée de la liquidation, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé sis 4 quai Rouget de Lisle 67000 STRASBOURG. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
L'article 5- DUREE des statuts relatif à la durée de la Société a été modifié en conséquence.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour publication légale, Avocat

ec PARTENAIRE

SELARL EC PARTENAIRE
Aéroparc 1
6 rue Icare
67960 ENTZHEIM
Tel : 03.88.24.72.24
Contact : b.morgen@ecpartenaire.com

MELODIE MOD'HAIR'NE

Société à Responsabilité Limitée
Unipersonnelle en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 9 rue des Prés
67670 MOMMENHEIM
Siège de liquidation : 9 rue des Prés
67670 MOMMENHEIM
878 279 827 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une décision en date du 29/6/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/6/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Marina KOS, demeurant 9 rue des Prés à 67670 MOMMENHEIM, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 9 rue des Prés à 67670 MOMMENHEIM. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de STRASBOURG.
Pour avis, Le Liquidateur

GARAGE GRESSLER

S.A.R.L au capital de 7 622,00 Euros
Siège social : 61 A Rue Principale
67140 ZELLWILLER
RCS SAVERNE 353 118 490

Clôture de liquidation

L'Assemblée générale extraordinaire réunie le 31/01/2024 à 18 heures a établi et approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Materne GRESSLER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion, et a constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/09/2023. Les comptes définitifs sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés du Greffe du Tribunal judiciaire de SAVERNE.
Pour avis, le liquidateur

EARL BRAND CHARLES ET ANNY

L'associé unique de l'EARL BRAND Charles et Anny en liquidation 13 rue de Wolxheim 67120 ERGERSHEIM au capital de 114 336.76 euros RCS Saverne 340 223 536, a prononcé par AGE du 01.12.2023 la clôture des opérations de liquidation. Le procès-verbal de clôture de liquidation et des comptes définitifs arrêtés au 31.07.2023 sera déposé au R.C.S.

ANNONCES LÉGALES
VOS PUBLICATIONS EN QUELQUES CLICS !
espace réservé aux professionnels
1000 annonces
par mois sur toute la France
Plus de 500 professionnels
nous font confiance
Pour une ouverture de compte
03 88 56 90 70

fidac

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

BUTTERFLY

Forme : SARL société en liquidation
Capital social : 2000 euros
Siège social : 18 rue des Vignes
67330 Obermodern Zutzendorf
801094095 RCS de Saverne

Clôture de liquidation

Aux termes de l'AGO en date du 8 septembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Patricia BLAESS demeurant 18 rue des Vignes, 67330 Obermodern Zutzendorf et prononcé la clôture de liquidation de la société avec effet au 30 juin 2023.
La société sera radiée du RCS du de Saverne.
Le liquidateur

AGN ARCHITECTURE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 Euros
SIEGE SOCIAL : 8 rue de la Paix
67370 WILLGOTTHEIM
RCS : STRASBOURG TJ 840.518.781

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29/12/2023, il résulte que:
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2023 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Guy HAUPTMANN, demeurant 8 rue de la Paix 67370 WILLGOTTHEIM, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 8 rue de la Paix 67370 WILLGOTTHEIM, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de STRASBOURG.
Mention sera faite au RCS : STRASBOURG.
Pour avis

SPACES IN MOTION

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 1.000 €
Siège social : 15 avenue de la Paix
67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG TI 801 373 580

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 29 décembre 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alfred PETER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

RYS MARIA

SARL en liquidation
Au capital de 1000€
Siège social : 51B ru du Fossé des Tanneurs
67000 STRASBOURG
519 847 370 RCS STRASBOURG

Clôture de liquidation

Le 26/11/2023, l'Assemblée Générale Ordinaire a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal judiciaire de STRASBOURG
Pour avis le liquidateur

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

AMBULANCES KRIEGER

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000,- e
Siège social :
6a Rue de la Vieille Bruche
67130 LUTZELHOUSE
Siège de liquidation :
39 Rue de la Wantzenau
67116 REICHSTETT
824 068 753 RCS SAVERNE

Clôture de liquidation

Par décisions en date du 11/12/2023 l'associé unique de la société a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/09/2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de Saverne.

SCI HOHLGASS

Société Civile Immobilière
au capital de 1.52,45 €
Siège social :
207, route d'Oberhausbergen
67200 STRASBOURG
410 110 472 RCS STRASBOURG

Dissolution

Suivants décisions en date du 22/01/2024, les associés ont décidé à l'unanimité de la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation. Les associés on nommé en qualité de liquidateur, Madame Isabelle MERIOT née FROELICH, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation, lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés est fixé au 6, rue d'Ingwiller à 67330 BOUXWILLER.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg.
Mention en sera faite au RCS de Strasbourg.
Pour avis.

NOE & VI CREATION

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège : 23 route de Lyon
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Siège de liquidation : 4D rue du Niederfeld 67640 ICHTRATZHEIM
538 068 727 RCS STRASBOURG

Dissolution

Le 31.01.2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31.01.2024. Viviane BRANDNER, demeurant 4D rue du Niederfeld 67640 ICHTRATZHEIM, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé 4D rue du Niederfeld 67640 ICHTRATZHEIM.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TGI de STRABOURG.
Mention sera faite au RCS de STRABOURG.

MELANIE DIET COACHING

Siège social : 5, Rue Victor Hugo
67270 SCHWINDRATZHEIM
SARL au capital de 3000,00 Euros
RCS Strasbourg n° 751 123 845

Clôture de liquidation

Au terme de l'AGE du 31/01/2024, il a été approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur ULLIUS Thierry demeurant au 5, Rue Victor Hugo – 67270 SCHWINDRATZHEIM pour sa gestion et le décharge de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/01/2024.
Radiation au RCS de Strasbourg
Pour avis, le Liquidateur

A3 IMMO

SASen dissolution
Au capital de 3000€
Siège social : 1 rue des Faisans
67460 SOUFFELWEYERSHEIM
845 015 965 RCS STRASBOURG

Clôture de liquidation

Le 15/01/2024 l'Assemblée Générale Ordinaire a constaté la clôture des opérations de liquidation le même jour
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal judiciaire de STRASBOURG
Pour avis le liquidateur

ODS

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 23 Faubourg de Saverne
67000 STRASBOURG
Siège de liquidation : 4 rue des Ecoles
57000 METZ
822 455 572 RCS STRASBOURG

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 2 juin 2023 au siège de la liquidation, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation en date du 31 mai 2023, déchargé Madame Olivia DE SENGER, demeurant 4 rue des Ecoles 57000 METZ, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis, Le Liquidateur

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
9 rue des Capucins
67120 Molsheim
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

CEM TATTOO

Clôture de liquidation

Par décisions en date du 31 décembre 2023 l'associée unique de la SARL CEM TATTOO, au capital de 500€ ayant le siège social sis 1 rue d'Altorf 67120 MOLSHEIM, immatriculée au RCS SAVERNE 892 349 283, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal Judiciaire de Saverne. Pour avis.

TRANSPORTS NAEGELY

Société à responsabilité limitée
Unipersonnelle en Liquidation
au capital de 9 000 €uros
5 rue de l'Eglise
67320 GOERLINGEN
RCS SAVERNE TI 851 847 947

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2023 au 5 rue de l'Eglise 67320 GOERLINGEN l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe NAEGELY demeurant 5 rue de l'Eglise 67320 GOERLINGEN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Saverne, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

BOULANGERIE PATISSERIE LORENTZ

Siège social : 30, Rue Principale
67930 BEINHEIM
Sarl au capital de 8000,00 Euros
RCS de Strasbourg n° 423 614 080

Clôture de liquidation

Au terme de l'AGE du 31/01/2024, il a été approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur LORENTZ Claude demeurant au 46A, Grand'Rue - 67660 BETSCHDORF pour sa gestion et le décharge de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/01/2024.
Radiation au RCS de Strasbourg
Pour avis, le Liquidateur

RYS MARIA

SARL en liquidation
Au capital de 1000€
Siège social : 51B rue du Fossé des Tanneurs
67000 STRASBOURG
519 847 370 RCS STRASBOURG

Dissolution

Le 30/06/2023 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à effet du même jour
Mme Laura HUGUENIN demeurant 13 allée Fontaine Laborde à ANGLET (64600) a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation reste fixé au siège social
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera fait au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG
Pour avis Le liquidateur

LE SAVIEZ-VOUS ?
Actulégales.fr recense tous les jours, toutes les créations d'entreprises en France.
Actulégales.fr, avec votre journal
Actulegales.fr
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises
Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d' Infolegale & marketing